

**DELIBERATION N°2024-25\_012  
de la commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du lundi 23 septembre 2024

**10. Offres de formations :**

**d- Modification du calendrier des formations SJEPEG pour la licence AES**

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 20
Membres présents : 10	
Membres représentés : 10	Pour : 20
Total : 20	Contre : 0

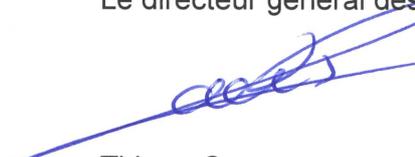
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent la modification du calendrier des formations SJEPEG pour la licence AES.

Besançon, le 24 septembre 2024

Pour la Présidente et par délégation,  
Le directeur général des services

  
Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Modification du calendrier des formations SJEPEG pour la licence AES.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*



